



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 18249

Texte de la question

M. Jean Glavany appelle de nouveau l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur sa question écrite no 15245 du 13 juin 1994. En effet, dans sa réponse parue au Journal officiel du 8 août 1994, le ministre ne répond pas à la question précise posée : la Semaine nationale de l'enseignement technique aura-t-elle lieu en 1994 ?

Texte de la réponse

Le ministère de l'éducation nationale n'envisage pas de faire une semaine de l'enseignement technique en 1994. Néanmoins, la politique de valorisation de l'image de l'enseignement professionnel se poursuit par plusieurs mesures : la mise en œuvre de la loi quinquennale sur l'emploi qui prévoit, en son article 54, d'offrir à tout jeune, avant sa sortie du système éducatif, une formation professionnelle qualifiante ; la généralisation de l'alternance sous statut scolaire destinée à améliorer les possibilités d'insertion des jeunes ; la décision du nouveau contrat pour l'école visant à renforcer la réussite de la voie professionnelle, notamment par la création d'un concours général des baccalauréats professionnels. Enfin, la participation de l'éducation nationale aux différentes manifestations, notamment au salon de l'Alternance et de l'apprentissage, procède de la même démarche de valorisation de l'image de l'enseignement professionnel.

Données clés

Auteur : [M. Glavany Jean](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18249

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 28 novembre 1994

Question publiée le : 19 septembre 1994, page 4630

Réponse publiée le : 5 décembre 1994, page 6043